



GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAUCOURT-BUSSUS), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCHÉUX)

**Elus représentés ayant donné pouvoir :** Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU) représenté par Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS) représenté par Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Madame Maïté BERON (DOMQUEUR) représentée par Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Yves CREPY (MOUFLERS) représenté par Monsieur Daniel MARCASSIN (YAUCOURT-BUSSUS), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Jean-Jacques JAMEAS (PORT-LE-GRAND) représenté par Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Richard RENARD (RUE) représenté par Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER) représenté par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Monsieur Dominique LECERF (VRON) représenté par Monsieur Patrick SOUBRY (VRON)

**Absent(s) :** Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTHEIU), Monsieur Guy TAECK (FAVIERES), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX), Madame Odile DOUBLET (LE BOISLE) suppléée par Monsieur Bernard DELABROYE (LE BOISLE), Monsieur Jean Michel NOIRET (LE CROTOY), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHEIU) suppléé par Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHEIU), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHEIU) suppléé par Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Monsieur Martial BALSAMO (NOYELLES-SUR-MER), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL), Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCHÉUX)

**Excusé(s) :** Monsieur James HECQUET (COULONVILLERS), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Michel KLAPSIA (CRECY EN PONTHEIU), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY), Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY), Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY), Madame Anita MAGNIER (RUE), Madame Dany HAREUX (RUE), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX)

**A été nommé(e) secrétaire :** Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY)

Date de transmission de l'acte: 07/10/2024

Date de réception de l'AR: 07/10/2024

080-200070936-DE\_2024\_098-DE

A G E D I

**Objet de la Délibération** : Habitat : Attribution d'aides individuelles dans le cadre du programme « Habiter Mieux »

Vu la délibération de la Communauté de communes en date du 14 décembre 2021, portant élargissement du programme « Habiter Mieux » à tous les opérateurs agréés de l'ANAH ;

Considérant l'article L5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment le Point II - 2° Politique du logement et du cadre de vie ;

Considérant le programme « Habiter Mieux » qui permet à des propriétaires occupants aux revenus modestes de réaliser des travaux nécessaires à l'amélioration durable de leur habitat, en termes de rénovation énergétique et lutte contre la perte d'autonomie ;

Considérant le dépôt de deux dossiers au titre du programme « Habiter Mieux », pour des projets situés à :

- Ailly le Haut Clocher (2024-1)
- Fort-Mahon-Plage (2024-2)

Ainsi le plan de financement pour chaque dossier se répartit comme suit :

Le conseil communautaire décide à la majorité :

- d'attribuer une aide totale de 1 000,00 €, répartie comme suit : 500,00 € à imputer sur la ligne 20422 du budget de la Communauté de communes, pour chacun des deux dossiers précités, en vue de la réalisation de travaux de rénovation énergétique et lutte contre la perte d'autonomie, en complément de la subvention ANAH ;
  - de donner délégation au président pour la mise en œuvre de la présente délibération et signer tout acte en découlant.

**Résultats des votes**

**Pour : 62**

Farcy Pascal  
Berthe Antoine  
Balesdent Bruno  
Patte Claude  
Dufour Grégory  
Bordret Xavier  
Gamard Marcel  
Mouton Eric représenté par Bordet Xavier  
Cat René  
Doyer Mathieu  
Crépin Maurice  
Bouchez Franck  
Labry Jean Louis représenté par Patte Claude  
Gérard Olivier  
Beron Maïté représentée par Gérard Olivier  
Delannoy Dominique  
Briet Damien  
Alexandre Isabelle  
Miramont Dominique  
Wallet Daniel  
Martin Jean Luc  
Baillet Alain  
Kraemer Eric  
Van Riek Onghena Marie José

Date de transmission de l'acte: 07/10/2024

Date de réception de l'AR: 07/10/2024

080-200070936-DE\_2024\_098-DE

A G E D I

Pruvot Jean Paul  
Carpentier Fabien  
Noël Frédéric  
Doublet Odile suppléée par Delabroye Bernard  
Delorme Véronique  
Merlin Marie Jeanne  
Delcourt Pierre  
Pecquet Jean Marie  
Pley Olivier  
Parment Philippe  
Bacquet Antoine suppléé par Damet Christophe  
Pierrin Philippe  
Crépy Yves représenté par Marcassin Daniel  
Hertault Claude  
Conty José  
Forestier Maurice  
Delcourt Amandine  
Monflier Bernard  
Dubois Daniel représenté par Berthe Antoine  
Jaméas Jean Jacques représenté par CONTY José  
Volant Marc  
Fourdinier Marie Claire  
Bourgois Frédéric  
Bost Patrick  
Thueux Jacky  
Porquet Joël  
Lepaysan Joanny  
Richard Renard représenté par Hertault Claude  
Nester Paul  
Wattebled Rachel  
Gouesbier Francis  
Martin Jocelyne  
Monin Yves représenté par Martin Jocelyne  
Farcy Joël  
Soubry Patrick  
Lecerf Dominique représenté par Soubry Patrick  
Marcassin Daniel  
Miannay Thierry

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend/prennent pas part au vote : 4

Dulys Jean-Claude  
Evrard Philippe  
Hornoy Arnaud représenté par Philippe Evrard  
Sauvage Laurent

Date de transmission de l'acte: 07/10/2024

Date de reception de l'AR: 07/10/2024

080-200070936-DE\_2024\_098-DE

A G E D I

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,  
Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Claude HERTAULT



Date de transmission de l'acte: 07/10/2024

Date de réception de l'AR: 07/10/2024

080-200070936-DE\_2024\_098-DE

A G E D I